

LES FOURNISSEURS D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE EN NORMANDE - NOTE D'INFORMATION

Mise à jour : 13 mai 2020



Devant la recrudescence de demandes des entreprises pour identifier des fournisseurs de produits et matériels de protection dans la période COVID-19, l'ADN a constitué un répertoire de ces fournisseurs (fabricants, sous-traitants et distributeurs) que nous pouvons mettre à la disposition des entreprises, sur demande

Cette note vous donne des informations sur les démarches menées par la Région pour l'approvisionnement des entreprises et identifie des fabricants ; une liste de distributeurs peut également être fournie.

MASQUES

Masques chirurgicaux, à usage unique.

La démarche régionale

La Région Normandie a commandé 3 millions de masques chirurgicaux à destination des entreprises normandes dont les livraisons sont effectives. L'organisation choisie pour la distribution de ces équipements de protection aux entreprises repose sur un partenariat avec les organisations professionnelles, les chambres consulaires, les associations de filières et les pôles de compétitivité.

La Région revend aux partenaires les masques à prix coutant qui à leur tour facturent les entreprises au même tarif. L'objectif est que les entreprises n'aient à payer in fine que le prix coutant. Pour acquérir des masques chirurgicaux, les entreprises sont invitées à prendre contact directement avec leur organisation professionnelle, les chambres consulaires ou leur(s) association(s) de filière.

Les plateformes en ligne

Deux plateformes de vente en ligne sont disponibles :

- Pour les TPE & PME : la plateforme de vente et de distribution en click & collect de masques de protection portée par les Chambres de Commerce et d'Industrie, les Chambres des Métiers et de l'Artisanat et la Direction Générale des Entreprises, dont Cdiscount est le prestataire, à l'adresse suivante : <https://www.cdiscount.com/masques>
- Pour les gros volumes : la plateforme nationale STOPCOVID19 <https://stopcovid19.fr/customer/account/login/> soutenue par le Ministère de l'Economie et des Finances

Les fabricants normands

Deux entreprises normandes produisent des masques jetables

- Entreprise [LECUYER](#) à Lisieux (14) – « le masque normand » -
- Entreprise [DEREZ CONFORT](#) à Mortagne au Perche (61) qui débutera sa production en début juin

LES FOURNISSEURS D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE EN NORMANDE - NOTE D'INFORMATION

Mise à jour : 13 mai 2020



Masques "alternatifs" (masques tissus ré-utilisables)

Il en existe 2 types (type 1 et type 2 selon le degré de protection). Les « masques individuels à usage des professionnels en contact avec le public » (catégorie 1) filtrent « au moins 90 % des particules de trois microns ». Ils sont destinés aux personnes en contact régulier avec le public. Les masques « à visée collective pour protéger l'ensemble d'un groupe » (catégorie 2) sont moins performants, avec un taux de filtration d'au moins 70 %. Ils sont réservés aux personnes dont les interactions avec autrui sont plus occasionnelles, au sein d'une organisation ou au niveau d'un service, notamment quand les mesures de distanciation sociale ne peuvent être respectées. La fabrication de ces masques est suivie par la DGA qui accrédite certaines entreprises.

La démarche régionale

La Région Normandie a commandé 200 000 masques textiles en kit à destination des entreprises normandes dont les livraisons sont en cours. Ces masques textile en kit sont produits par l'entreprise normande Saint James et sont livrés par rouleaux de 520 masques à 3,60 € HT le masque. L'organisation choisie pour la distribution de ces équipements de protection aux entreprises repose sur un partenariat avec les organisations professionnelles, les chambres consulaires, les associations de filières et les pôles de compétitivité. La Région revend aux partenaires les masques à prix coutant qui à leur tour facturent les entreprises au même tarif. L'objectif est que les entreprises n'aient à payer in fine que le prix coutant. Pour acquérir des masques chirurgicaux, les entreprises sont invitées à prendre contact directement avec leur organisation professionnelle, les chambres consulaires ou leur(s) association(s) de filière.

Les plateformes en ligne

- <https://savoirfaireensemble.fr/> (porté par la filière textile nationale)
- <https://stopcovid19.fr/customer/account/login/> (plateforme de l'Etat)
- <https://masques-pme.laposte.fr/> (plateforme de La Poste soutenue par l'Etat)
- <https://masques-barrieres.afnor.org/> (site de l'AFNOR)

Les fabricants normands

En Normandie 17 entreprises sont accréditées pour les masques alternatifs (à la date de mise à jour), 12 sont accréditées par la DGA :

• Atelier de fabrication BUISSON	14	https://www.fabricant-cravate.com/
• Atelier GRANDIS	50	https://lesateliersgrandis.fr/ - formulaire
• BORNEY	61	borney.com
• EcoTechnilin	76	https://eco-technilin.com/fr/
• KIPLAY	61	https://kiplay.com/fr/
• LECUYER	14100	https://lemasquenormand.com/
• LINPORTANT	14	https://linportant.fr/
• LISTE ROUGE	14	www.listerouge.fr
• ROMAIN BRIFAULT	76	https://www.romainbrifault.fr/
• SELLTEN	27	https://www.sellten.com/
• SOFAC	27	http://www.lasofac.fr
• Tricots Saint James	50	www.saint-james.fr

4 entreprises ont eu une évaluation UNS (Masque à Usage Unique) par le centre technique de l'Habillement (IFTH) :

- Europe Metal Fil (14)
- APPBAR (ESAT) (76)
- BS PRODUCTION (14)
- NORDFILM (27)

LES FOURNISSEURS D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE EN NORMANDE - NOTE D'INFORMATION

Mise à jour : 13 mai 2020



VISIÈRES

- **AMANDIS SAS (76)** - <https://amandis.fr/index.php/fr/nos-produits/sante/visiere-de-protection>
- **SETICO- (27)**-<https://www.setico-b2b.com/100002084-prevention-et-protection-sanitaire>
- **3DLand-shop- (14)**-<https://www.3dland-shop.fr/>
- **GVG Sport-(76)** - <http://www.gvg-industrie.com/>
- **Thyssenkrupp- (14)** - www.thyssenkrupp-plastics.fr
- **TRAVYL- (14)** - <http://www.travyl.com/>
- **CF3P-(76)** - <http://cf3p.com/>
- **Dedienne- (27)** -<https://www.protectiv-covid19.com/>
- **DELTA PLASTURGIE- (27)** -<https://delta-plasturgy.com/>
- **Plastella- (27)** -<http://www.plastella.com/>
- **CESI - LINEACT- (76)** -<https://recherche.cesi.fr/>
- **LE JOINT NORMAND- (27)** -<https://www.facebook.com/La-visi%C3%A8re-normande-106735451018548/>
- **covid50 (50)** -<https://www.covid50.fr/>

GANTS

Pas de démarche particulière de la Région pour ce produit. Pas de fabricants en région ; Quelques distributeurs :

- **ORAPI HYGIENE NORMANDIE-OUEST (14)** www.orapi-hygiene.com
- **DIDACTIC (76)** - <https://didactic.care/notre-catalogue/>
- **GROUPE RENTAL** courriel: bifp@gmx.fr
- **HABIPRO (14)** <http://habipro.fr/index.html>
- **Pharmacie Journal** - Courriel : antoinelebrun.pharmacie@gmail.com
- **QUALEPI (76)** courriel : contact@qualepi.fr

GEL HYDRO ALCOOLIQUE

Pas de démarche particulière de la Région pour ce produit. Les infos fournisseur sont plus complexes à trouver, car – à la différence des masques – les SHA ne sont pas réglementées et la fabrication pas organisée ; au fur et à mesure de l'identification d'infos, l'ADN met à jour une liste de ces fournisseurs. Certains nous ont donné l'autorisation de diffuser leurs coordonnées :

- **habi pro (14)** <http://habipro.fr/index.html>
- **Laboratoires MEDILIS (14)** <https://www.medilis.fr/19.lotion-lavante>
- **NOVACEL (76)**
- **La Savonnerie de La Chapelle (61)** <https://www.savonneriedelachapelle.com/product-category/solution-hydro-alcoolique/>
- **LAMPES BERGER (27)** <https://www.maison-berger.fr/solutions-hydroalcooliques-2020.html>
- **THEPENIER PHARMA ET COSMETICS (61)** <https://www.thepenier-pharma.com/>
- **Calvados DROUIN (14)** <http://www.calvados-drouin.com/>
- **COMPTOIR COLONIAL (76)** <http://www.lecomptoircolonial.com/fr/>



PLATEFORMES

Plateforme généraliste publique :

[CCI entr'aide](#)

Plateforme distributeurs :

- [Les Tontons Masqués \(porté par la société Altigard\)](#)
- <https://www.legallais.com/masques-jetables/1157>
- <https://www.als-epi.com/index.php>
- <https://www.sesa-systems.com/covid-19-solutions-protection-respect-gestes-barriere-entreprise/>

LE GUIDE DES MESURES

Face à la crise sanitaire que traverse le pays, la Région Normandie met en œuvre, depuis le premier jour, de nouvelles initiatives pour accompagner et soutenir les travailleurs, les entreprises, les usagers et ses agents.

Pour aider les entreprises, la Région a mobilisé plus de 70 millions d'euros :

Elle a également créé des outils qu'elle met à leur disposition ; une cellule de crise regroupant tous les acteurs susceptibles d'accompagner les entreprises assure une veille pour les entreprises. Pour cela, la Région Normandie et ADN ont mis à disposition des entreprises:

- un numéro unique : 02.35.52.22.00
- une adresse mail : covid19-eco@adnormandie.fr
- Un [guides mesures](#) liées à la crise Covid-19 est accessible sur le site de l'AD Normandie